

Conseil métropolitain du 17 décembre 2021

La Métropole Européenne de Lille accélère sa politique déchet par le déploiement des points d'apport volontaire

Dans le cadre de son Schéma Directeur des Déchets Ménagers et Assimilés (SDDMA) adopté en avril 2021, la Métropole Européenne de Lille va simplifier les gestes de tri des déchets pour les habitants tout en modernisant en profondeur ses infrastructures. Dans la continuité de cette ambition, les élus du Conseil métropolitain entérinent ce jour une nouvelle étape visant au développement de 5 000 points d'apport volontaire (PAV) par le lancement d'un appel d'offres sur le territoire de la MEL, dont en priorité 3 000 bornes spécifiques à la collecte séparée du verre.



Exemple de points d'apport volontaire modulaires à Paris

« Notre nouveau schéma directeur se décline en 4 grands axes : jeter moins, trier mieux et plus, améliorer le service aux habitants dans un espace public de qualité et moderniser le traitement des déchets. Cette volonté se traduit désormais aussi par la mise en place massive de points d'apport volontaire. À ce jour, une quarantaine de communes sont volontaires pour être précurseurs de ce nouveau mode de collecte séparant le verre des autres déchets recyclables. Et nous allons accélérer leur déploiement pour nous conformer à la réglementation nationale : 18 millions d'euros seront injectés en faveur de cette ambition sur toute la durée du mandat », détaille Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

Les nouveaux PAV seront dédiés prioritairement à la collecte du verre mais pourront également accueillir d'autres flux ménagers : les déchets d'emballages et papiers graphiques, les ordures résiduelles voire les biodéchets notamment. Ce nouveau procédé permettra d'harmoniser les consignes de tri de la Métropole avec celles ayant cours dans le reste de la France. Il contribuera également à faciliter le passage des bennes à ordures sans passer par des voies étroites et de remplacer les sacs de certaines habitations.

Aujourd'hui, la MEL accélère la mise en place des PAV afin de passer des 920 existants à près de 6 000 souhaités avant la fin du mandat. La première étape engagée sur 2021 concernait le renouvellement du matériel historique afin de proposer un service de plus grande qualité. La seconde étape sera lancée en 2022 pour déployer ce nouveau service au sein des communes volontaires. Pour cela, un appel d'offres est lancé dont les prestations sont décomposées en trois lots:

- **Lot 1 : Études, travaux, fourniture, installation et entretien de 500 PAV enterrés sur le territoire métropolitain.**
- **Lot 2 : Fourniture, livraison, installation et entretien de 4 000 PAV aériens sur le territoire métropolitain.**
- **Lot 3 : Fourniture, installation et entretien de 500 PAV aériens modulaires sur le territoire métropolitain.** Les PAV modulaires sont intégrés par groupe dans l'espace public.

À noter que le nombre de PAV par lot est susceptible d'évoluer en fonction de la volonté d'aménagement des communes. De plus, ces marchés doivent être en mesure de répondre aux attentes des villes, bailleurs et aménageurs en s'adaptant à des caractéristiques d'urbanisme précis d'esthétisme, de technicité et d'entretien. Le déploiement des bornes respectera les prescriptions paysagères des architectes des bâtiments de France.

Cet investissement massif consenti par la MEL s'inscrit dans une profonde modification du geste de tri qui gagnera tout le territoire métropolitain. Il s'agit d'une nouvelle politique plus efficace, plus durable et plus respectueuse de notre environnement.

À PROPOS DE LA MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr

 [@MEL_Lille](#)

 [@metropolelille](#)

CONTACTS PRESSE

Clémence TESSON

Attachée de presse

ctesson@lillemetropole.fr

+33 (0)3 20 21 22 76

+33 (0)6 30 46 23 35

Agathe LAVALÉE

Attachée de presse

alavalee@lillemetropole.fr

+33 (0)3 20 21 23 50

+33 (0)6 30 46 40 17